

# Animation et Sports

► **Emploi et formation**  
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Chiffres-clés PACA 2010

### LE MARCHÉ DU TRAVAIL

#### L'emploi

##### Remarque préalable

La nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 à la NAF rév. 1 datant de 2003. Cette modification de nomenclature permet de mieux identifier les activités sportives en fonction de la nature de la structure (association, société, etc.).

L'évolution de l'emploi enregistrée en 2008 n'est pas la seule conséquence d'une croissance des embauches mais le résultat principal d'une meilleure lisibilité de l'emploi dans le secteur sportif.

L'emploi dans les secteurs de la jeunesse et des sports représente environ 24 500 personnes en région PACA, sachant que toutes n'occupent pas un poste à temps plein. L'amélioration du mode d'identification des emplois sportifs ne comble pas les lacunes d'évaluation de l'ensemble de l'emploi dans le secteur de l'animation socioculturelle. Comme le souligne la partie consacrée aux emplois aidés, les animateurs généralistes de loisirs ou spécialisés (hors sport) et les directeurs de structures socioculturelles s'insèrent dans des secteurs d'activité très divers (action sociale, administration, éducation, culture, tourisme social, etc.) et sont donc « noyés » parmi les autres employés du secteur associatif ou de l'accueil sans hébergement d'enfants et d'adolescents (NAF 88.99). Une étude nationale publiée en 2006 par la branche des centres sociaux et socioculturels souligne que les emplois rattachés à l'animation représentent 70 % des emplois de la branche, 60 % si on ne prend pas en compte les salariés en CDD des centres de loisirs sans hébergement (*Qui sont les animateurs de notre réseau ? Catégorisation et description quantitative des animateurs*, Observatoire emploi-formation de la branche professionnelle des centres sociaux, socioculturels et des associations de développement social local, mars 2006).



Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission animation et sports, ORM). Conception : **Lightcomm**.

Crédits photo : [www.fotolia.fr](http://www.fotolia.fr) / Paul Laroque / Beatrice

Preve / Emmanuel Féré / Ilja Mašik / Alison Bowden.

Illustrations : **Céline Pesle**.

- Annuel
- Numéro 5
- Juin 2010



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES  
SOLIDARITÉS ACTIVES

## Disponibilité des informations statistiques

- 2010** ► Pôle emploi, Crédoc – Enquête sur les besoins de main-d'œuvre (BMO)
- 2009** ►
- Pôle emploi, Direccte – Données sur la demande d'emploi
  - ORM – Données sur les effectifs en formation J&S en PACA
  - Cnasea, Direccte – Données sur les contrats aidés CAE et CAV
  - CROS Provence-Alpes et Côte d'Azur – Données sur le plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport)
  - DRDJS PACA, ORM – Données sur la validation des acquis de l'expérience (VAE)
  - DRDJS PACA, ORM – Données sur les diplômés Jeunesse et Sports
  - Rectorats Aix-Marseille et Nice – Données sur les effectifs en formations Staps
- 2008** ► Unédic – Données sur l'emploi salarié du secteur privé  
Insee – Dénombrement des entreprises et des établissements au 1<sup>er</sup> janvier
- 2007** ► Insee, CNFPT – Données sur l'emploi dans les collectivités territoriales

## Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

### Les activités des employeurs définies par l'Insee (nomenclature NAF 732 – rév. 2008)

- 85.51Z** ► **Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs**  
Formation d'activités sportives dispensée à des groupes ou à des individus dans des camps ou des écoles. Les écoles de formation sportive de jour et celles offrant un hébergement sont également incluses. Cette sous-classe ne comprend pas la formation sportive donnée dans les écoles et universités. La formation peut être dispensée dans diverses structures telles que les installations de formation de l'unité ou du client, des établissements d'enseignement ou par d'autres moyens. La formation relevant de cette sous-classe est formellement organisée.
- 93.11Z** ► **Gestion des installations sportives**
- 93.12Z** ► **Activités des clubs sportifs**  
Activités des clubs de sports – professionnels, semi-professionnels ou amateurs – qui donnent à leurs membres la possibilité de pratiquer des activités sportives (clubs de football, natation, sports d'hiver, etc.).
- 93.13Z** ► **Activités des centres de culture physique (et de musculation)**
- 93.19Z** ► **Autres activités liées au sport**  
Cette sous-classe comprend :
- les activités des producteurs ou promoteurs d'événements sportifs, disposant ou non de leurs propres installations ;
  - les activités des sportifs professionnels, des arbitres, des juges, des chronométreurs, etc. ;
  - les activités des ligues sportives et organismes de réglementation ;
  - les activités liées à la promotion de manifestations sportives ;
  - les activités des écuries de chevaux de course, des chenils de lévriers de course et des écuries de voitures de course ;
  - les activités des guides de montagne ;
  - les activités de soutien à la pêche et à la chasse sportives ou récréatives.
- 93.29Z** ► **Autres activités récréatives et de loisirs**  
Cette sous-classe comprend, entre autres :
- les activités des parcs de loisirs (sans hébergement) ;
  - l'exploitation d'installations de transport de plaisance (marinas) ;
  - l'exploitation des domaines skiables ;
  - la location d'équipements de loisirs et d'agrément dans le cadre d'installations récréatives...
- 88.99A** ► **Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents**  
Cette sous-classe comprend :
- les services des œuvres d'adoption ;
  - la protection des enfants et adolescents contre les mauvais traitements, guidance infantile ;
  - les actions socio-éducatives en milieu ouvert à destination des enfants et adolescents, y compris via les familles.



**88.99B ▶ Action sociale sans hébergement non comptabilisée ailleurs**

Cette sous-classe comprend, entre autres :

- les activités sociales au niveau des collectivités et des quartiers ;
- les conseils d'économie domestique, conseils conjugaux ou familiaux, etc. ;
- la réadaptation professionnelle et la réinsertion des chômeurs, à condition que ces activités ne comportent qu'un élément pédagogique limité.

**94.99Z ▶ Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire**

Cette sous-classe comprend, entre autres :

- les activités des organisations (non affiliées directement à un parti politique) qui militent en faveur d'une cause ou d'une question d'intérêt public en sensibilisant l'opinion publique, en faisant pression sur les milieux politiques, en collectant des fonds, etc. ;
- les organisations apportant leur soutien à des activités communautaires et éducatives n.c.a. (non comptabilisées ailleurs) ;
- les organisations pour la protection et la défense des intérêts de groupes spéciaux ;
- les associations de jeunes, les associations d'étudiants, les clubs universitaires, les amicales d'étudiants ;
- les associations spécialisées dans des occupations culturelles ou récréatives (autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux)...

En **vert**, le champ Jeunesse et Sports classiquement défini par les nomenclatures.

En **violet**, les secteurs sociaux dans lesquels évoluent de nombreux animateurs.

En **orange**, les autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.

**Les métiers définis par Pôle emploi (code ROME)**

- 21243** ▶ Exploitant des équipements de loisirs et sportifs
- 23131** ▶ Animateur généraliste de loisirs
- 23132** ▶ Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques
- 23133** ▶ Animateur sportif
- 23141** ▶ Professionnel des activités sportives

La nomenclature Insee permet d'estimer l'emploi.  
Celle de Pôle emploi permet d'appréhender le marché du travail.

**▶ Une distinction entre l'emploi associatif et l'emploi marchand du secteur sportif**

Estimation d'emploi



Il est question ici « d'estimation » à la fois parce que certaines données sont provisoires et parce que les sources disponibles portent sur les années 2007 et 2008.

\* Données provisoires.

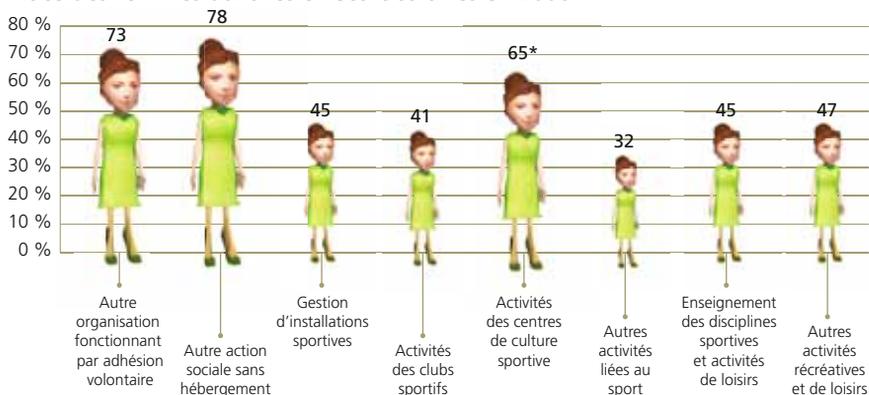
## ► Évolution de l'emploi : le double effet d'une augmentation des effectifs et d'une meilleure identification de l'emploi

Les emplois salariés du secteur privé

	Nombre d'établissements employeurs	Variation sur un an (%)	Effectifs salariés	Variation sur un an (%)
<b>Secteurs animation et sports</b>				
Gestion d'installations sportives	255	- 2	1 537	0
Activités des clubs sportifs	1 669	- 2	5 780	+ 1
Activités des centres de culture sportive	49	+ 88	131	+ 62
Autres activités liées au sport	76	+ 5	443	+ 30
Enseignement des disciplines sportives et activités de loisirs	248	+ 3	834	+ 3
Autres activités récréatives et de loisirs	248	+ 2	1 244	- 6
<b>Total salariés animation et sports</b>	<b>2 545</b>	<b>0</b>	<b>9 969</b>	<b>+ 1</b>
<b>Autres secteurs d'insertion des animateurs</b>				
Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire	3 393	- 5	24 442	+ 1
Autre action sociale sans hébergement	912	+ 2	15 674	0
<b>Total salariés de la région, tous secteurs</b>	<b>145 939</b>	<b>0</b>	<b>1 184 398</b>	<b>0</b>

Source : Unédic – Données d'emploi au 31 décembre 2007 et 2008, provisoires pour 2008, région PACA – Traitement ORM.

## Place des femmes dans les effectifs salariés en 2008



Source : Unédic – Données provisoires au 31 décembre 2008, région PACA – Traitement ORM.

\* Très petits effectifs.

Les femmes sont toujours plus nombreuses dans l'animation socioculturelle, dont les emplois se situent principalement au sein des associations ou des structures d'action sociale sans hébergement.



### ► Collectivités territoriales : croissance du nombre d'employés titulaires en PACA

Effectifs et filières d'emplois par statut (hors emplois aidés et apprentis)

	Titulaires	Non-titulaires	Ensemble	Part dans les effectifs régionaux (%)	Part des titulaires au niveau régional (%)	Part des titulaires au niveau national (%)
Conseiller des activités physiques et sportives	120	8	128	0,1	93,8	87,2
Éducateur des activités physiques et sportives	1 228	265	1 493	0,9	82,3	72,4
Opérateur des activités physiques et sportives	154	54	208	0,2	74,0	38,1
Filière sportive	1 502	327	1 829	1,2	82,1	67,4
Animateur	523	302	825	0,5	63,4	39,0
Adjoint d'animation	2 709	4 300	7 009	4,4	38,7	38,1
Filière animation	3 232	4 602	7 834	5,0	41,3	38,3
<b>Effectifs régionaux (toutes filières)</b>	<b>125 886</b>	<b>32 134</b>	<b>158 020</b>	<b>100,0</b>	<b>79,7</b>	<b>75,5</b>

Source : Insee – Données au 31 décembre 2007 – Traitement observatoire du CNFPT.

Le nombre de titulaires dans la filière de l'animation continue à s'accroître sensiblement (passant de 2 924 à 3 232 entre 2006 et 2007, soit + 10 %), contrairement à la filière sportive qui enregistre une stabilisation des agents titulaires. L'accroissement du nombre d'adjoints d'animation et animateurs est donc davantage le résultat de ces titularisations que de l'embauche de personnel non titulaire. Toutefois, comme au niveau national, les postes de la filière animation sont encore très majoritairement occupés par des non-titulaires.

La filière animation se distingue encore des autres filières par son faible taux de titulaires.



## ► De nombreux entrepreneurs individuels dans les activités sportives

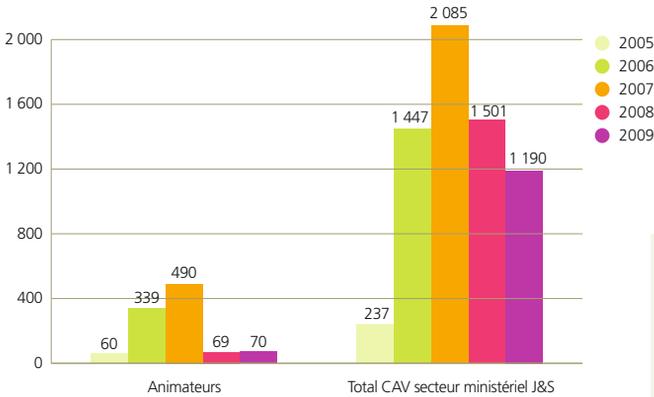
### Entrepreneurs individuels

	2008
Gestion des installations sportives	227
Activités sportives	3 956
Autres activités récréatives	647

Source : Insee – Dénombrement des entreprises et des établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## ► En 2009, mobilisation ministérielle pour encourager les contrats aidés

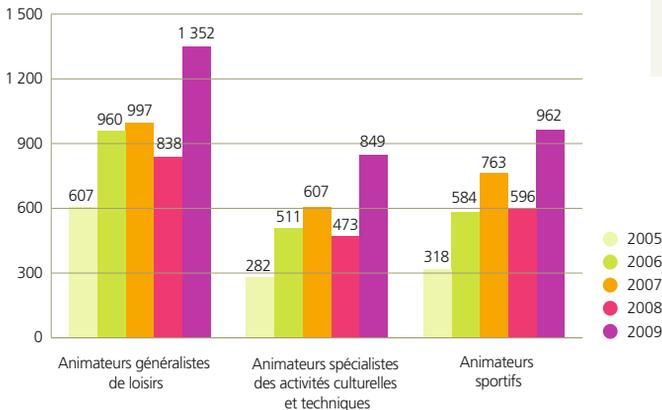
En 2009, le gouvernement a relancé les politiques d'emploi dans les secteurs privé et public. Le ministère de la Santé et des Sports a mobilisé ses services déconcentrés pour encourager le secteur associatif à recourir aux CAE et CAV. En complément des dispositifs liés au plan de cohésion sociale, des aides à la professionnalisation ont été accordées aux associations en partenariat avec les OPCA Agefos-PME et Uniformation afin de pérenniser les emplois. On observe ainsi une augmentation des signatures de CAE de 69 %, croissance bien plus forte que celle enregistrée en PACA pour l'ensemble des entrées CAE (45 %). Cette orientation des politiques d'emploi vise toutes les filières de l'animation.



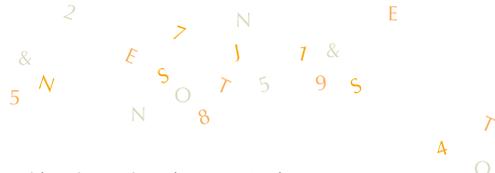
#### Contrats signés en 2009

- Contrat d'avenir (CAV) : 70
- Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) : 3 163
- Plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport) : 123

**Soit un total de 3 356 contrats (+ 59 % sur 1 an)**



Source : Cnasea, Direccte – Données provisoires pour 2009 – Traitement ORM.



Les hommes sont légèrement majoritaires (52 %) parmi les signataires de contrats d'accompagnement. Les deux tiers d'entre eux sont accueillis par le secteur sportif. Les femmes s'orientent dans des secteurs plus divers comme le monde associatif (41 % d'entre elles), l'éducation ou la culture. Seules 19 % des femmes s'insèrent dans les activités sportives.

### Répartition des animateurs signataires de CAE par secteur d'accueil, en 2009

Secteur d'insertion	Animateurs généralistes de loisirs	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques	Animateurs sportifs
Association	44 %	40 %	10 %
Administration publique	13 %	6 %	1 %
Sport	10 %	10 %	81 %
Action sociale	8 %	11 %	3 %
Éducation	4 %	10 %	1 %
Culture	4 %	10 %	1 %
Autres	17 %	13 %	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Part des femmes	68 %	59 %	23 %

Source : Cnasea, Direccte – Données provisoires pour 2009 – Traitement ORM.

### Le plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport)

Dans le cadre du plan régional pour l'emploi mis en place en 2005, le Conseil régional incite au recrutement de jeunes diplômés dans le secteur sportif. L'objectif est de promouvoir l'emploi dans un secteur attractif et de contribuer à l'amélioration de la situation des associations.

L'ambition de cette mesure est d'encourager la création de plus de 1 000 postes d'éducateurs-animateurs sportifs et d'agents de développement, sur cinq ans, dans les ligues, clubs et comités départementaux.

Ces postes s'adressent prioritairement aux diplômés de l'animation et du sport, de moins de 30 ans, en recherche d'emploi.



Depuis sa création en 2005, le PRE a permis l'embauche de 684 personnes réparties sur 467 structures sportives : 459 éducateurs et animateurs et 225 agents de développement. Les hommes représentent près des trois quarts de ces effectifs. 87 % des salariés PRE sont titulaires d'un BEES 1, d'un BPJEPS ou d'un BEATEP. Les clubs sportifs sont les principaux employeurs (80 % des embauches).

### Entrées dans le dispositif PRE depuis 2005

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Total annuel régional
2005	1	7	20	50	26	12	116
2006	7	5	36	59	19	9	135
2007	9	6	50	72	24	15	176
2008	6	5	36	58	16	13	134
2009	4	4	46	41	14	14	123
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>188</b>	<b>280</b>	<b>99</b>	<b>63</b>	<b>684</b>

Source : CROS Provence - Alpes et CROS Côte d'Azur – Traitement ORM.

À noter que ces deux politiques d'aide à l'emploi ne contribuent pas à la féminisation des métiers d'animation sportive.

## La demande d'emploi

### Remarque préalable

Suite au passage aux nouvelles catégories de demandeurs d'emploi (passage des catégories 1, 2, 3 aux catégories ABC), les données présentes dans les publications antérieures ne peuvent être comparées à celles de cette année. En effet, les personnes ayant exercé une activité réduite longue de plus de 78 heures (anciennement les catégories 6, 7, 8) sont aujourd'hui intégrées. Celles-ci représentaient environ 1 000 animateurs en 2008. Pour faciliter l'analyse de l'évolution, l'année 2008 a été recalculée sur la base des nouvelles catégories de demandeurs d'emploi.

### Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs

- **Catégorie A** : anciennes catégories 1, 2, 3 hors activité réduite (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche, sans emploi).
- **Catégorie B** : anciennes catégories 1, 2, 3 en activité réduite (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche, ayant exercé une activité courte, de 78 heures ou moins au cours du mois).
- **Catégorie C** : anciennes catégories 6, 7, 8 hors activité réduite (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche, ayant exercé une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois).
- **Catégorie ABC** : anciennes catégories 1, 2, 3 et 6, 7, 8 (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi).

**DEFM** : demandeurs d'emploi de fin de mois

**DEE** : demandes d'emploi enregistrées

**DES** : demandes d'emploi sorties



► **Un accroissement des demandeurs d'emploi dans l'animation et le sport toutefois moins élevé que pour l'ensemble des secteurs**

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2009

	DEFM 2009	Dont femmes	Dont moins de 25 ans	Dont niveau IV et plus	Dont DEFM, inscrits depuis plus d'un an	Évolution 2008-2009
Exploitant des équipements sportifs	108	11 %	14 %	39 %	17 %	+ 11,3 %
Animateur généraliste	2 286	70 %	33 %	53 %	21 %	+ 8,1 %
Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques	1 174	67 %	17 %	71 %	31 %	- 3,7 %
Animateur spécialiste sport	2 434	34 %	19 %	73 %	21 %	+ 7,0 %
Professionnel des activités sportives	252	6 %	23 %	60 %	24 %	+ 1,6 %
<b>Ensemble des métiers de l'animation et du sport</b>	<b>6 254</b>	<b>51 % (3 204)</b>	<b>23 % (1 419)</b>	<b>66 % (4 099)</b>	<b>27 % (1 708)</b>	<b>+ 5,0 %</b>
DEFM tout public Total régional	331 289	50 %	17 %	43 %	30 %	+ 16,5 %

Source : Pôle emploi, Directe – DEFM, catégorie ABC (stocks) – Traitement ORM.

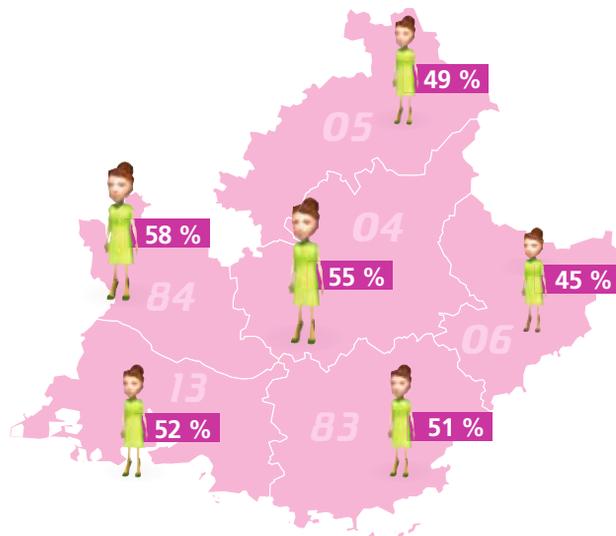
Note de lecture : sur les 6 254 demandeurs d'emploi positionnés au 31.12.2009 sur les métiers de l'animation et du sport, 51 % sont des femmes, 23 % sont des jeunes de moins de 25 ans.

L'année 2009 marque l'arrêt de la baisse du nombre global de demandeurs d'emploi dans les secteurs de l'animation et du sport. Bien que moins touchés que l'ensemble de la population, les professionnels du champ ne sont plus à l'abri des aléas économiques. Les départements les plus sensibles à la conjoncture sont les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence (respectivement + 15 % et + 12 % de demandeurs d'emploi dans l'animation et le sport). Cette hausse est-elle le résultat de la mauvaise conjoncture que subissent certains secteurs (tels que ceux du bâtiment et des travaux publics, du transport de personnes, de l'agriculture, etc.), initialement secteurs d'insertion des animateurs durant les saisons creuses ?

Les hommes, surtout jeunes, sont plus en situation de demande d'emploi qu'auparavant. Pour autant, la période de chômage demeure toujours plus courte que pour la moyenne tout public du fait de l'alternance régulière entre les périodes d'emploi et les périodes d'inactivité. Le taux de demande d'emploi de longue durée est moins élevé de 3 points pour les secteurs étudiés.

► **La part des femmes à la recherche d'un emploi d'animateur diminue en 2009**

Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi, par département



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM, catégorie ABC au 31.12.2009 (stocks) – Traitement ORM.

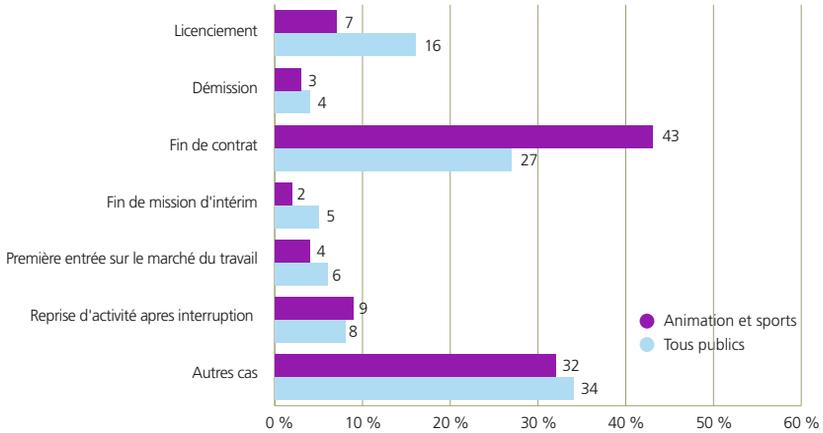
La proportion de femmes en situation de demande d'emploi pour un métier de l'animation et du sport se réduit sensiblement, surtout sur les territoires où le tourisme sportif est très développé. Elles sont minoritaires dans ce champ donc moins touchées par la réduction des périodes touristiques.





## ► La fin de contrat est la raison principale d’inscription au Pôle emploi des animateurs

### Motifs d’inscription au Pôle emploi

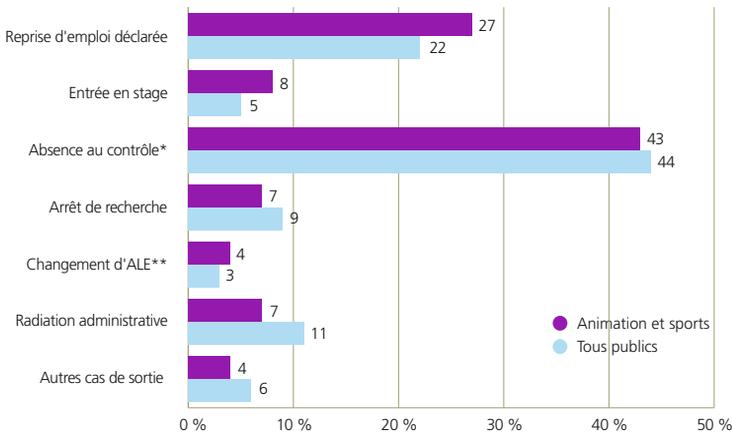


Source : Pôle emploi, Direccte – DEE, catégorie ABC, cumul année 2009 – Traitement ORM.

Les fins de contrat et fin de mission d’intérim sont les raisons principales d’inscription au Pôle emploi. Les motifs pour licenciement sont beaucoup plus rares.

## ► Plus d’entrées en stage de formation dans l’animation

### Motifs de sortie du Pôle emploi



Source : Pôle emploi, Direccte – DES, catégorie ABC, cumul année 2009 – Traitement ORM.

\* Non renouvellement d’inscription sans motif déclaré.

\*\* Agence locale pour l’emploi.

## L'offre d'emploi

### ► Une reprise des embauches en 2010 ?

#### Remarque préalable

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête annuelle de besoins de main-d'œuvre (BMO) réalisée par le Crédoc à l'initiative du Pôle emploi. Elle met en évidence les intentions d'embauche des établissements régionaux pour l'année en cours, relevant de l'Assurance chômage, des établissements de 0 salarié ayant émis une demande d'embauche au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, du secteur relevant des collectivités locales et territoriales, des établissements publics administratifs, des officiers publics ou ministériels. Au total, plus de 37 300 questionnaires ont été exploités en 2010.

#### Intentions d'embauche dans les secteurs de l'animation et du sport

	Estimation 2010	Projets de recrutement jugés difficiles (%)	Part de saisonniers (%)
Exploitants d'équipements sportifs	128	18,0	72,5
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	5 545	29,4	79,3
Sportifs et animateurs sportifs	2 394	48,8	62,1
<b>PACA animation et sports</b>	<b>8 067</b>	<b>35,0</b>	<b>69,8</b>
France entière animation et sports	81 014	37,4	72,4

Source : Pôle emploi, Crédoc – Enquête BMO 2010 – Traitement ORM.

En 2010, plus de 8 000 projets d'embauche sont signalés par les structures de l'animation et du sport (5 800 en 2008 et 5 500 en 2009).

Tant au niveau national que régional, les professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) font partie des 10 métiers les plus recherchés pour 2010. La demande est particulièrement importante dans les départements des Alpes du Sud mais la plupart de ces projets de recrutement concernent des emplois saisonniers (79,3 %). La saisonnalité est moins marquée pour les emplois d'animateurs sportifs (62,1 %).



## L'offre de formation en PACA

### ► Le BPJEPS remplace peu à peu le BEES 1

- 2 617 stagiaires comptabilisés (2 592 en 2007-2008) sont répartis sur 174 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 51 organismes interviennent, dont les trois quarts sont du secteur privé.
- Un quart des stagiaires se préparent aux métiers de l'animation socioculturelle pour trois quarts dans le domaine sportif. De plus en plus de formations préparent aux métiers des sports de montagne et sports du littoral. Par contre, les formations du secteur de l'animation socioculturelle sont moins nombreuses.
- 24 spécialités sportives sont initiées.

#### Les diplômes du secteur de la jeunesse et des sports

BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEES 1 (brevet d'État d'éducateur sportif 1 <sup>er</sup> degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	niveau III
DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau III
BEES 2 (brevet d'État d'éducateur sportif 2 <sup>e</sup> degré)	niveau II
DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau II

#### Effectifs en formations Jeunesse et Sports en 2008-2009

	Effectifs	Dont femmes
BAPAAT	230	55 %
BEES 1 dont préqualifications et préformations	1 022	23 %
BPJEPS jeunesse	407	72 %
BPJEPS sports	794	45 %
DEFA	4	*
DEJEPS jeunesse	75	55 %
DEJEPS sports	50	20 %
BEES 2	35	26 %
<b>Total **</b>	<b>2 617</b>	<b>43 %</b>

Source : ORM – Enquête de suivi des effectifs en formation 2008-2009.

\* Trop petits effectifs.

\*\* Données manquantes pour deux services déconcentrés de l'État.

En 2008-2009, 794 personnes se sont formées à un BPJEPS sports (contre 528 l'année précédente). Cette hausse se justifie par le mouvement de rénovation des diplômes J&S qui remplace peu à peu les BEES 1 par les BPJEPS de la filière.

Les formations DEJEPS se mettent en place dans la région surtout dans le domaine sportif. Les derniers stagiaires DEFA finissent leur parcours avant la disparition totale de ce diplôme.

## Effectifs en formations Staps

(sciences et techniques des activités physiques et sportives) en 2008-2009

	Académie d'Aix-Marseille	Académie de Nice	Total	Variation des effectifs sur un an
Diplôme universitaire Staps	12	0	<b>12</b>	- 7
Licence et licence professionnelle	829	890	<b>1 719</b>	- 120
Master	180	132	<b>312</b>	- 50
Doctorat	43	15	<b>58</b>	+ 4
<b>Total</b>	<b>1 064</b>	<b>1 037</b>	<b>2 101</b>	<b>- 173</b>

Source : Rectorats Aix-Marseille et Nice – Effectifs 2008-2009 – Traitement ORM.

Au cours des trois dernières années, les académies d'Aix-Marseille et de Nice ont perdu un tiers de leurs effectifs Staps, soit plus de 1 000 étudiants. Les stagiaires des formations habilitées par la DRDJS sont dorénavant plus nombreux que les étudiants Staps.

La baisse des formés de la filière Staps s'inscrit dans le cadre d'un processus global de diminution des effectifs universitaires. Outre l'effet démographique, les facultés attirent moins d'étudiants car ces derniers privilégient dorénavant les formations professionnalisantes aux formations généralistes (*Projet professionnel et carrière amateur : réussir dans la filière sportive*, ORM, « Mémo » n° 42, mars 2009).

## Les diplômés 2009

Effectifs des diplômés Jeunesse et Sports en 2009 (données provisoires)

	Effectifs	Dont femmes
BAPAAT	127	53 %
BEATEP	5	*
BEES 1	541	20 %
<i>dont BE alpinisme</i>	39	5 %
Qualification complémentaire BEES 1	37	14 %
BPJEPS	929	54 %
Certificat de spécialisation du BPJEPS	13	23%
Unité capitalisable complémentaire du BPJEPS	85	31 %
DEFA	22	64 %
DEJEPS	145	37 %
BEES 2	12	*
DESJEPS	5	*
DEDPAD	2	*
<b>Total</b>	<b>1 923</b>	<b>41 %</b>

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

\* Trop petits effectifs.

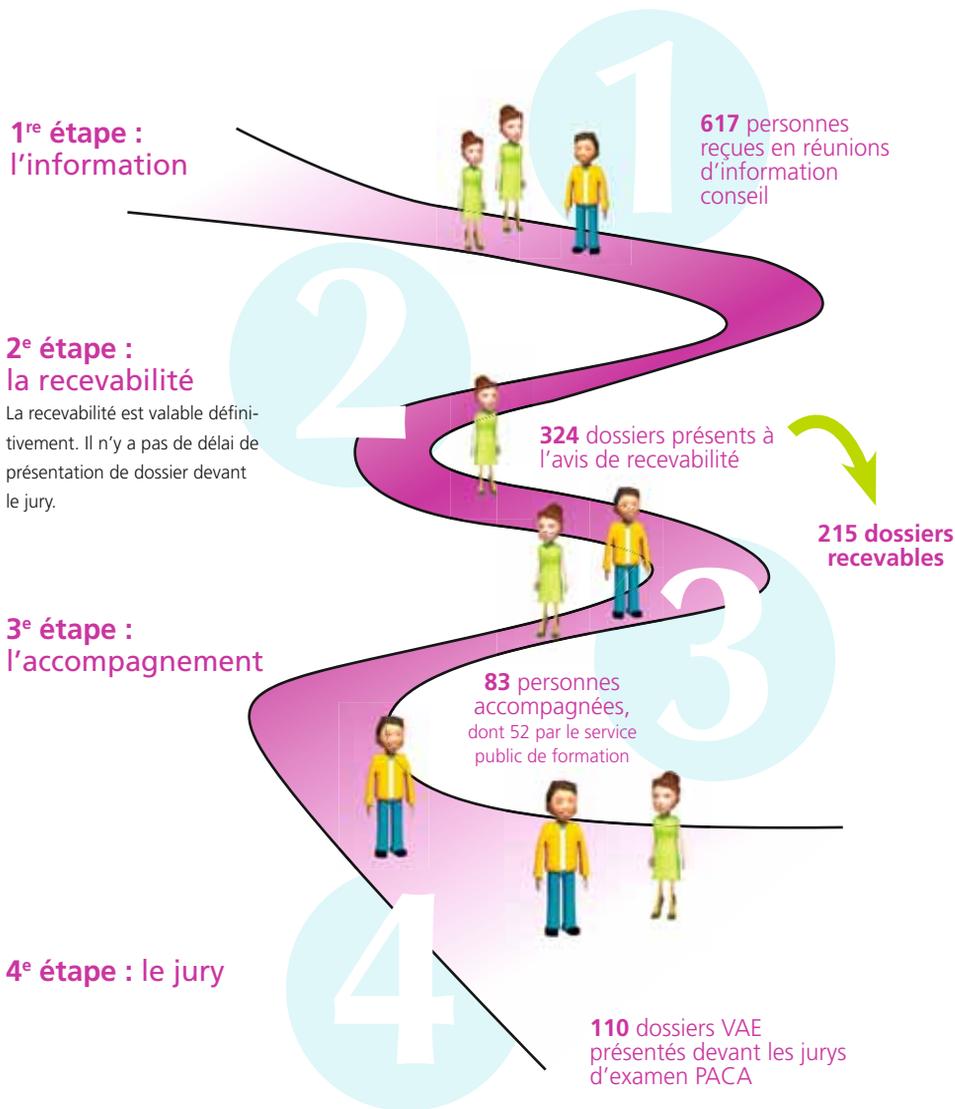




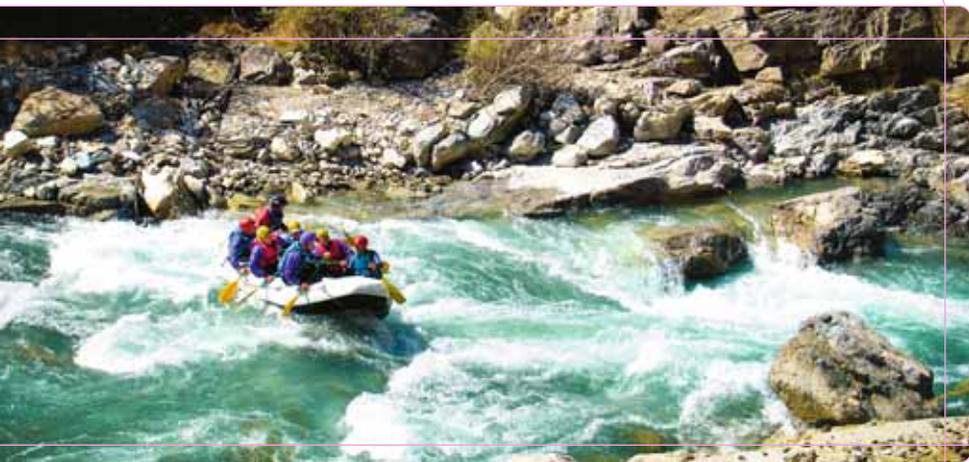
## La validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2009

► Les flux de dossiers VAE se réduisent en attendant la mise en place des jurys des nouveaux diplômés

De l'information à la présentation du dossier devant le jury



Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.



## Les décisions de jurys en 2009

	Nombre de dossiers traités par jury	Nombre de femmes	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
BEES 1	48	3	12	24	12
BPJEPS	57	39	25	17	15
DEJEPS	2	1	1	1	-
BEES 2	3	0	1	-	2
<b>Total de dossiers</b>	<b>110</b>	<b>43</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>29</b>

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Le nombre de dépôts de dossier VAE diminue en 2009 (110 au lieu de 161 en 2008) car de nouvelles spécialités se mettent en place en région PACA et les jurys sont en voie de constitution.

Ce document est téléchargeable  
sur les sites de l'ORM et de la DRDJS :  
[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)  
et [www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr)

